

LA PSYCHIATRIE EN DANGER !

Dans la réforme de la santé, on nous annonce que la psychiatrie et la santé mentale sont élevées au rang de priorité, il est grand temps !

Le ministère de la santé souhaite l'augmentation du nombre de stages en santé mentale pour qu'à terme chaque étudiant en médecine ait une expérience dans ce domaine.

Cette proposition semble adaptée car les pathologies psychiatriques sont souvent mal identifiées et mal traitées par les médecins généralistes qui n'ont pas été formés. Très souvent, ceux-ci doivent pallier à la pénurie de psychiatres. Un entretien avec un patient souffrant de troubles psychiques demande du temps, de l'écoute, ce qui est impossible pour un médecin qui est débordé de travail et consacre 10 à 15 minutes à chaque patient.

Une formation infirmière de pratiques avancées en psychiatrie sera par ailleurs créée dès 2019

Est-ce que ce sera pour faire une partie du travail du psychiatre avec une évaluation en amont ou à la place d'une consultation avec un psychiatre ?

Quel sera le rôle, le statut et le salaire de l'infirmier(ère) ?

Ces pratiques se font déjà de façon informelle par l'infirmière qui rencontre des patients au domicile ou en CMP (Centre Médico-Psychologique), évalue la situation et la rapporte au psychiatre référent qui donne son avis sur la nécessité ou non d'une consultation, selon l'urgence, puisqu'il n'y a pas assez de psychiatres.

La diminution des lits dans les hôpitaux psychiatriques entraînent une diminution du temps d'hospitalisation et une augmentation des sorties prématurées de patients. Ceux-ci sont adressés pour un suivi dans les CMP, avant la stabilisation des troubles. Les délais sont importants pour avoir une consultation avec un psychiatre. L'entourage du patient se trouve bien démuni pour gérer des situations difficiles au domicile.

Dans les hôpitaux psychiatriques, les salariés sont sous pression des cadres qui, eux-mêmes, subissent une grosse pression institutionnelle.

Les syndicats constatent le mal-être du personnel dans les unités de soins. Le turn-over important des patients génère une surcharge de travail, avec en corollaire, de la lassitude, de la dé motivation, des arrêts de travail, des démissions, des suicides...

Des grèves du personnel ont lieu dans des hôpitaux psychiatriques (plus d'un mois au CHS d'Amiens, avec piquet de grève, soutien des usagers...) mais les médias ne s'en emparent pas assez pour alerter l'opinion publique. A quoi bon !

Avec la réforme de la santé, on ose espérer qu'une réorganisation de la psychiatrie avec des moyens financiers et humains viennent apporter un peu d'humanité et de considération pour les patients et les soignants.

M.F.D.